

La lecture, lien social privilégié ?

Je n'ai pas eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Montesquieu, Pensées diverses

En 1956, mes parents ont répondu favorablement à l'appel des agriculteurs français qui recherchaient de la main d'œuvre. Ils ont quitté l'Italie, la Vénétie plus exactement, pour la Picardie. C'est ainsi qu'à l'âge de 4 ans, je découvrais un nouveau pays et une nouvelle langue. Nous parlions italien à la maison, plus souvent le dialecte vénétien, et j'apprenais le français à l'école.

Chaque jour, je revenais à la maison avec des mots nouveaux. J'avais le sentiment qu'il s'agissait d'un jeu, car le son et le rythme étaient différents de ceux entendus jusque-là. Je les répétais à en lasser, en recherchant avec mon frère aîné et mes parents le mot équivalent en italien. Ainsi, il était possible de dire la même chose avec des mots différents, d'apprendre une autre langue tout en conservant le lien avec sa famille, avec ses racines. Ce bilinguisme fut, pour moi, une grande source d'équilibre.

Les mots sont devenus des complices quotidiens, dans cette ferme très isolée où nous avons habité une dizaine d'années et la bibliothèque, un refuge. J'ai eu la chance que le fermier me permette d'accéder librement à sa très belle bibliothèque, où je pouvais rester le temps que je voulais, à lire, à m'évader, à vivre toutes sortes d'expériences, d'aventures, de voyages... J'étais fascinée par toute l'émotion que pouvaient transmettre les mots.

Savoir parler, savoir lire, savoir écrire la langue du pays qui nous a accueillis : petit à petit, j'ai eu conscience qu'il s'agissait là des clés de l'autonomie, de la mienne bien sûr, de celle de mes parents aussi. Cette idée d'indépendance a-t-elle

nourri mon envie d'apprendre vite ? Certainement, associée au désir d'être comme les autres, que soient gommées les différences.

Je dois tout à l'école de la République, à la démocratisation des études, même si j'ai été amenée à pester contre le fait de ne pas pouvoir poursuivre mes études autant que je le souhaitais, car mes parents ne pouvaient pas assumer financièrement. Je considérais cela comme une injustice.

J'aurais aimé continuer à apprendre à préciser ma pensée par l'écrit, à rechercher le mot, l'expression exacte qui permet d'aller plus loin en soi-même, à acquérir cette assurance que donne le savoir. En moi résonnait le mot Égalité.

William Blake disait : « *Comment sais-tu que l'oiseau qui croise les airs n'est pas un monde de sensations dont tes cinq sens t'interdisent l'accès ? Seule l'imagination permet d'aller un peu plus loin que nos cinq sens.* » La lecture nourrit cette imagination-là, les convictions aussi.

Ma rencontre avec Marie-France fut décisive. Elle était, comme dirait Fernando Pessoa, pleine d'« intranquillité », de cette intranquillité qui vous guide pour changer le monde. Grâce à elle, j'entrais en militantisme syndical en 1973, puis politique en 1978, une seconde école où la parole a une place prépondérante. La parole peut être ennuyeuse, divertissante, désagréable, séduisante, sèche, chaleureuse, convaincante... Cela dépend de la qualité de l'orateur, du discours aussi.

Collaboratrice de députés socialistes depuis plus de vingt cinq ans à l'Assemblée nationale, j'ai eu le privilège d'avoir pu côtoyer un tribun rare. Pour François Mitterrand, le discours était un acte déterminant, une arme politique. « *Le "verbe" mitterrandien, écrit Roland Dumas, ne se limitait pas à expliquer aux Français les choix effectués - être un bon professeur - mais toujours à les replacer dans une vision plus large. Bref, leur donner du sens. Il s'agissait aussi de convaincre que le chemin était le "bon". Je me souviens encore - comme beaucoup certainement - de la puissance de son discours lorsqu'il s'est agi de défendre l'honneur de Pierre Bérégovoy.* »

La forme de ses discours était toujours très impeccable et très travaillée. « *Oui, j'ai une sorte de religion du mot, de sa signification, de son rythme. Écrire oblige à s'arracher à la pression désordonnée des choses et des êtres autour de soi et de l'actualité. Ce travail de maturation, je ne l'accomplis que par l'écriture* », disait François Mitterrand dans une interview dans *Aftenposten* le 27 mai 1989.

Fournir les clés de la compréhension des événements et des choses : telle est la force irremplaçable de l'écrit. Face à l'ère audiovisuelle davantage soucieuse de mise en scène que de mise en perspective, l'écrit a un rôle essentiel : celui

de perpétuer notre patrimoine, notre tradition, notre langue en consolidant la démocratie. Si l'image véhicule davantage d'information, l'écrit est le lieu privilégié de la délibération, de la libre expression, de la confrontation des opinions. C'est la condition d'un exercice authentique de la citoyenneté. Le rôle de la presse écrite est prépondérant, car celle-ci est au cœur même de notre démocratie.

Suite à un effort de définition, l'on remarque une étroite imbrication des termes qui forment un tout cohérent, un système. Le triptyque : lecture, parole, écriture forme le système même de notre démocratie.

Du grec *dēmokratia*, « gouvernement du peuple » (de *dēmos*, « peuple » et *kratos*, « puissance », « souveraineté »), la démocratie doit garantir l'appropriation par tous de la lecture, de la parole, de l'écriture, cette connaissance qui permet au peuple de bien nommer les choses. « *Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde* », cette mise en garde de Camus sonne comme une alarme permanente, une veille républicaine. Elle nous engage à ne pas abandonner à une élite le soin de définir les choses, de dicter notre vie. Ce qui serait en totale contradiction avec l'exigence démocratique d'égalité.

Bien nommer les choses, est-ce là la frontière entre la réussite et l'échec, entre l'exclusion et l'insertion, entre le centre et la périphérie ? Comment expliquer que des populations défavorisées soient concentrées aux marges de certaines villes ou dans des quartiers bien déterminés ? Pourquoi les groupes sociaux aisés prennent-ils leurs distances avec ces zones de relégation ? Avec la tendance des inégalités sociales à se perpétuer à travers les inégalités d'accès à l'éducation et à la formation, au logement et aux équipements publics, n'installent-on pas durablement un véritable « système ségrégatif » ? Quelles sont les responsabilités des élus, nous qui avons le pouvoir de la décision ? Ces questions ne me quittent pas depuis ce jour de mars 2001 où j'ai été élue maire de Venette. Venette où, insidieusement, s'est installé un système ségrégationniste.

Venette, 2 800 habitants, commune périurbaine de Compiègne, 40 000 habitants, est très attachée à sa tradition rurale. Depuis toujours, elle subit la déstructuration de son territoire au profit de la ville centre. Elle dispose encore, il est vrai, d'un territoire agricole (550 ha), très convoité. Elle est l'objet d'une densification importante de son habitat avec une concentration de l'habitat social dans un quartier intercommunal en construction, où est accueillie une population à tradition urbaine. Ce nouveau quartier, qui comptera à terme 2 000 habitants, a été conçu sans le souci de son intégration dans le tissu urbain et social de Venette, créant ainsi des tensions et des rejets. Près d'un tiers des électeurs de Venette

vote Front national ! Paradoxalement, ils ont élu en 2001 un maire socialiste.

Pourquoi cette contradiction ? J'y vois le signe d'une grande souffrance : celle de ne pas pouvoir ou de ne pas savoir exprimer cette exaspération de ne pas être intégré dans le processus du choix de sa vie, confisqué par une élite locale dominante et méprisante. J'ai également connu cette souffrance là. Nous sommes semblables, même si j'ai acquis une assurance certaine, enrichie au fil du temps du contact privilégié de personnalités fort différentes. Mes colères expriment leurs colères. Ensemble, nous avons choisi le chemin de la Solidarité.

Si les élus disposent de toute une palette d'outils pour vivifier la démocratie locale, la participation des citoyens à la vie de la cité n'est pas qu'affaire de textes. Elle relève d'un état d'esprit, d'une volonté politique clairement affirmée. Elle requiert transparence, concertation, partage de la décision. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans un processus d'Agenda 21 local, avec pour thème : « *tendre vers l'égalité face à la qualité de vie afin de faire de chaque citoyen un acteur de la vie sociale*. » Toutes nos réflexions urbanistiques, sociales et culturelles ont pour objectif commun, le tissage des liens.

Dans ce but, nous mettons en place une politique volontariste d'unité de l'ensemble du territoire, pour que « le nouveau » et « l'ancien » soient plus en osmose. Nous ne souhaitons pas créer de carte scolaire communale en souhaitant ainsi favoriser les échanges. Cette décision, si elle est source de difficultés organisationnelles, nous permet de mesurer la réticence ou l'adhésion à ce mode de fonctionnement. La cantine scolaire, désormais installée dans le nouveau quartier, répond pareillement à cette exigence. Le périscolaire est encore un lieu de brassage par excellence. Nous peinons cependant, malgré la grande qualité de l'équipe d'animation, à toucher ceux qui, de notre point de vue, tireraient le plus grand avantage de ce service. C'est l'une de nos grandes préoccupations. Trouverons-nous la solution grâce au contrat éducatif local, en cours de préparation, où la lecture aura une place privilégiée ?

Bâti sur le retissage des liens intergénérationnels, ce contrat éducatif local s'inscrit dans la « Maison Intergénération », en construction. L'objectif de ce parc urbain est de faire se rencontrer toutes les générations, chacune disposant d'un endroit particulier. L'espace de convergence sera la bibliothèque café. Nous espérons que ce concept rendra le livre plus facilement accessible à ceux qui ne peuvent pas ou qui n'osent pas. La lecture, lien social privilégié ? Utopie ou réalité, je vous donne rendez-vous dans quelques années.

Renza FRESCH, Maire de Venette (Oise) ■■■